



AVIS D'APPEL D'OFFRE

Projet : Facilitation d'Engagements pour la Biodiversité (BIODEV2030)

ambition for biodiversity

BIODEV
2030



Termes de Référence pour le recrutement d'une équipe de consultants pour la mission :

Elaboration de stratégies et scénarii d'engagement des acteurs économiques pour la conservation de la biodiversité au Bénin dans les secteurs (4 sous-secteurs) :

- **De l'agriculture** (filères du coton et des cultures vivrières) ;
- **De l'exploitation forestière** (filères bois d'œuvre, bois énergie et sylviculture).

Date de Publication : 08 Septembre 2021

Date de Clôture : 22 Septembre 2021

Septembre 2021

TABLE DES MATIERES

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
II. OBJECTIFS DE L'ETUDE	5
III. LIVRABLES ET DUREE DE LA MISSION	5
IV. ÉLÉMENTS A PRENDRE EN COMPTE DANS L'APPROCHE DE LA MISSION	6
V. PROFIL DU CONSULTANT	8
VI. CONTENUS DES OFFRES	9
VII. PROCEDURE DE SOUMISSION	9
VIII. ÉVALUATION DES OFFRES.....	10

I. Contexte et justification

Dans un contexte mondial et national de déclin de la biodiversité induit par les activités anthropiques sources de pressions sur les écosystèmes fournisseurs de biens et services (nourriture, eau, médicaments, régulations diverses), il est urgent de s'intéresser à l'état actuel de cette biodiversité afin de renforcer et de définir des actions concrètes capables de renverser la tendance. Le Bénin, conscient de cette situation de déclin de la biodiversité a initié plusieurs actions de restauration et de préservation de la biodiversité à travers l'administration publique, les ONG et les organisations internationales. Cependant, le but ultime qui est de renverser la tendance actuelle de la perte de biodiversité semble ne pas encore porter ses fruits de façon palpable. Une structuration des priorités d'actions et des secteurs clés est donc importante afin de donner un sens au processus de restauration et de conservation de la biodiversité à travers la réduction des menaces. Pour y arriver, le projet BIODDEV2030 de facilitation d'engagements pour la biodiversité d'ici à l'horizon 2030 est initié pour renforcer les politiques nationales existantes en catalysant des engagements volontaires d'acteurs économiques.

Dans le but d'inverser la courbe et de promouvoir des économies plus durables et résilientes, l'UICN collabore avec Expertise France et le WWF-France pour catalyser l'initiative BIODDEV2030. Financé par l'Agence française de développement (AFD), le projet vise à intégrer la biodiversité dans les secteurs économiques clés de 16 pays pilotes (8 gérés par l'UICN, 8 gérés par le WWF). Au niveau national, le projet vise à favoriser des engagements scientifiques ambitieux et des mécanismes de responsabilité clairs qui apportent des changements.

Le projet créera les conditions d'un dialogue national impliquant les parties prenantes autour de secteurs économiques stratégiques, pertinents pour l'économie du pays et la biodiversité. Ce dialogue visera à catalyser des engagements volontaires nationaux et sectoriels concrets pour réduire les pressions sur la biodiversité au cours de la prochaine décennie. Ces contributions volontaires constitueront un grand pas en avant vers la construction d'objectifs communs ambitieux pour enrayer le déclin de la biodiversité d'ici 2030 et restaurer la biodiversité d'ici 2050.

La stratégie du projet pour enrayer le déclin de la biodiversité d'ici 2030 et soutenir sa restauration d'ici 2050 entend s'attaquer aux causes profondes du déclin de la biodiversité en suivant une approche «3D» :

- Identifier et classer les principales causes anthropiques et les secteurs responsables du déclin de la biodiversité nationale lors d'une phase de « Diagnostic scientifique ». Ce diagnostic doit permettre aux acteurs nationaux d'identifier deux secteurs prioritaires pour la suite du projet sur une base scientifique, ainsi que les éventuels leviers d'action à envisager ; L'étude faisant l'objet de cet appel d'offres s'inscrit ainsi dans cette phase de « diagnostic ».
- Créer les conditions d'un « Dialogue multipartite » dans le but d'obtenir l'engagement de deux secteurs clés par pays à réduire leurs pressions sur la biodiversité au cours des dix prochaines années avec des objectifs mesurables. Les parties prenantes seront encouragées à s'engager en faveur de la préservation de sa biodiversité, sur une base volontaire et avec des objectifs scientifiques ;
- « Disséminer » et diffuser l'approche pour encourager toutes les parties prenantes à prendre des engagements sectoriels volontaires pour enrayer la perte de biodiversité d'ici 2030 et démontrer l'efficacité de ces contributions pour la biodiversité.

Suite à l'évaluation et au diagnostic scientifique des menaces nationales et sectorielles sur la biodiversité à partir des différentes données disponibles, le projet établira également une communauté de pratique au niveau de chaque pays afin d'exploiter efficacement l'interface science-décision en vue de construire un agenda national cohérent et intersectoriel pour atteindre l'objectif d'ici 2030. À cette fin, des ateliers nationaux et régionaux, le Congrès mondial de la nature de l'UICN en 2021 à Marseille (en Septembre 2021) et la CDB COP15 en 2021 en Chine (en Novembre 2021) offriront autant d'opportunités de partage d'expériences, de diffusion des bonnes pratiques et de présentation des initiatives de « champions », dans le but d'inspirer une mobilisation encore plus large.

Au Bénin, le projet BIODÉV2030 est mise en œuvre par Eco-Bénin avec le Programme Afrique Centrale et Occidentale (PACO) de l'UICN en étroite collaboration avec les différents départements ministériels en charge de l'environnement et la gestion de la biodiversité, qui soutiendra politiquement les engagements volontaires du pays envers le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.

Dans la première étape du projet, une évaluation nationale des menaces pour la biodiversité basée sur des données scientifiques a été conduite par le LEA sous la responsabilité du Pr Sinsin (rapport finalisé). Cette étude a identifié les principales menaces pour la biodiversité nationale et les secteurs économiques connexes ayant les plus grands impacts. Les résultats de l'évaluation ont été revus et discutés lors d'un atelier par les acteurs techniques nationaux.

De l'évaluation et des échanges avec les parties prenantes en atelier, Il ressort que dans le cadre de BIODÉV2030 le dialogue doit être engagé en priorité en tenant compte des menaces induites par les 2 secteurs économiques (et 4 sous-secteurs entre parenthèses ci-après) suivants par ordre de priorité :

- L'agriculture (le sous-secteur du coton-culture essentiellement au nord mais également annoncé dans certaines zones du Sud et les sous-secteurs des cultures vivrières au sud) l'exploitation forestière (pour le bois d'œuvre, pour le bois énergie et la sylviculture)

C'est dans ce contexte qu'Eco-Benin est à la recherche d'une équipe de consultants pour conduire l'étude faisant l'objet des présents TDR qui devrait permettre d'identifier les bonnes pratiques existantes et les stratégies possibles pour de futurs engagements volontaires des acteurs de ces deux secteurs (et 4 sous-secteurs) en faveur de la biodiversité.

Il s'agira d'identifier les acteurs structurés dans chaque sous-secteur (certains le sont peut-être à l'échelle des secteurs et pas des sous-secteurs), les bonnes pratiques existantes, les **différents scénarii et options d'objectifs de réduction des pressions à 2030 (ainsi que les points de passage et trajectoires associées)** pour catalyser de futurs engagements volontaires en faveur de la biodiversité.

Cette étude contribuera ainsi à l'atteinte des objectifs des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) et des objectifs du cadre mondial post-2020, vers la vision 2050 (les humains vivant en harmonie avec la nature).

II. Objectifs de l'étude

Objectif global : identifier les opportunités, les contraintes et les scénarii possibles de réduction des pressions des 4 sous-secteurs/filières sélectionnés et les stratégies possibles d'engagements des acteurs des sous-secteurs du coton, des cultures vivrières, de l'exploitation forestière (pour le bois d'œuvre et le bois énergie) et de la sylviculture.

Objectifs spécifiques :

Pour chacun des sous-secteurs/filières ciblés, la mission combinera entretiens avec les acteurs concernés et analyse documentaire dans le but de :

- (i) Identifier les pressions directes et indirectes sur la biodiversité associée aux 4 sous-secteurs ciblés (types de pression et les zones géographiques où elles ont le plus d'impact dans le pays) ainsi que les options / scénarios possibles visant à réduire ces pressions ;
- (ii) Cartographier les acteurs ainsi que leurs interactions et faire une synthèse analytique du contexte institutionnel au niveau :
 - a. National (structure étatique, politique, plans et stratégies des trois secteurs, etc.),
 - b. Des entreprises (politique institutionnelle interne, codes et programmes de RSE...) et
 - c. Des organisations de la société civile pertinentes pour chaque secteur ;
- (iii) Identifier les facteurs et pratiques externes et internes mis en œuvre dans chacun des 4 sous-secteurs/filières et leurs entreprises qui sont favorables à l'engagement des sous-secteurs pour la réduction des pressions et la restauration des habitats ; (**Opportunités**)
- (iv) Identifier les facteurs et pratiques externes et internes qui sont défavorables à l'engagement volontaire des acteurs des 4 sous-secteurs/filières pour la biodiversité et quelles mesures (liées à la politique, aux incitations, aux investissements, aux infrastructures, au renforcement des capacités, à la gouvernance, etc.) impliquant d'autres parties prenantes (gouvernement, investisseurs, ONG, communautés locales, etc.) seraient nécessaires pour les atténuer ; (**Contraintes**)
- (v) Présenter les résultats sous forme de scénarii possibles d'engagements, en faisant ressortir leur logique sous-jacente de manière synthétique (c.-à-d. problème abordé, ampleur du changement attendu, solutions / pratiques à mettre en œuvre pour atteindre un tel changement, et jalons possibles sur une trajectoire de 10 ans), avec des objectifs quantifiés de réduction des pressions dans chaque sous-secteur en 2030 (et possiblement aussi à des dates intermédiaires).
- (vi) Proposer une stratégie de mobilisation des parties prenantes de chaque sous-secteur pour la phase de dialogue, basée sur la cartographie des acteurs, de leurs intérêts et appétits identifiés, et suggérer d'éventuels mécanismes de responsabilité ;

III. Livrables et durée de la mission

Les conclusions de cette analyse nourriront également les discussions qui auront lieu pendant la phase de dialogue multipartite, qui visera à co-développer des engagements volontaires, ambitieux et fondés sur la science et un plan d'action pour réduire les pressions sur la biodiversité.

La mission se déroulera dans les mois d'octobre et novembre 2021, sur une base de 35 hommes jours. Elle doit prendre fin en mi-novembre au plus tard.

La mission se déroulera conformément à un chronogramme de travail clair et précis proposé par l'équipe de consultants et approuvé par l'UICN et Eco-Benin.

Les principaux produits et livrables attendus de l'évaluation sont :

- A. Un rapport de démarrage qui devrait être disponible après le début de la mission, au plus tard une semaine après la signature du contrat. Le rapport de démarrage doit être validé par l'UICN, Eco-Benin et la DGEFC à travers le point focal de la CDB avant la suite de l'étude et devrait comprendre, pour chacun des 4 sous-secteurs :
 - (i) Un premier aperçu des contraintes et des opportunités ;
 - (ii) La cartographie des acteurs et parties prenantes à consulter, la démarche, le plan et les questionnaires pour les consulter ;
 - (iii) Les sources destinées à être utilisées pour produire une analyse approfondie des caractéristiques des secteurs et une méthodologie proposée pour synthétiser les résultats ;
- B. Un premier aperçu de ce à quoi un scénario d'engagement pourrait ressembler pour un sous-secteur/filière donné ; **c'est-à-dire clairement** : un rapport provisoire d'analyse sectorielle approfondie et rédigé selon la structure et le format discutés au démarrage de la mission. Il inclura des scénarios de réductions de pressions à l'échelle de chacun des sous-secteurs/filières avec une vision des efforts respectifs en termes d'initiatives pour la conservation/restauration de la biodiversité des différents types d'acteurs de ces sous-secteurs ;
- C. Un atelier de restitution, d'amendement et d'enrichissement du rapport avec les parties prenantes est organisé après le dépôt du rapport provisoire par l'UICN avec la participation effective de l'équipe de consultants dans la préparation technique à l'atelier ;
- D. Un rapport final synthétique (de 20 à 40 pages / sous-secteur) est disponible après la tenue de l'atelier de restitution – contenant un résumé exécutif et opérationnel et prenant en compte les amendements des participants à l'atelier et ceux de l'équipe du projet.

IV. Éléments à prendre en compte dans l'approche de la mission

Les conclusions de cette étude aideront à définir la stratégie de mobilisation des parties prenantes et à accélérer et soutenir les discussions et négociations multipartites, qui auront lieu dans la prochaine phase du projet de facilitation d'engagements pour la biodiversité (BIODEV2030).

Périmètre :

L'étude devra être centrée sur les 4 sous-secteurs choisis pour la présente mission et cités supra.

Les acteurs clés prioritaires à consulter dans le cadre de cette mission sont les organisations du secteur privé (le patronat, les chambres de commerce, les organisations faitières, les initiatives nationales en cours dans le pays, les organisations de la société civile et représentants des communautés, les services techniques centraux, les sociétés privées ou d'Etat, les négociants et entreprises clientes, des associations de consommateurs, etc.

La consultation d'acteurs locaux sélectionnés pourra compléter l'analyse. La liste d'acteurs à consulter sera discutée avec l'UICN, Eco-Benin et la DGEFC à travers le point focal de la CDB.

La durée limitée du projet BIODDEV2030 et de la mission ne permet pas d'envisager une mobilisation de terrain de toutes les communautés potentiellement impliquées dans les secteurs.

Méthode :

1. **Rôle des entretiens** : Les entretiens avec les acteurs et parties prenantes seront critiques pour cette mission afin d'identifier les options et les scénarios qui seront discutés au cours de la phase multipartite. **L'accent doit être mis sur la compréhension de la disposition des acteurs à prendre des engagements volontaires et de quelle ampleur, ainsi que les conditions potentiellement nécessaires pour les inciter à s'engager sur des trajectoires d'amélioration au cours de la prochaine décennie.** Cette compréhension des acteurs, de leurs intérêts potentiellement divergents et possible rapports de force sera en effet critique pour bien préparer la phase de dialogue. Elle permettra d'identifier de possibles points de convergence et arguments permettant de faire émerger les engagements. Les actions en faveur de la biodiversité pouvant souvent être associées à des co-bénéfices en termes d'atténuation du changement climatique, les actions et engagements pris pour le climat peuvent servir de point d'entrée pour identifier les acteurs prêts à s'engager.
2. **Appréciation des pressions des secteurs** : les différentes pressions directes et indirectes actuelles et potentielles des pratiques et des décisions des secteurs et des acteurs économiques sur la biodiversité devront être estimées dans l'analyse, de sorte que les futures discussions multipartites fondées sur l'analyse pourront donner la priorité aux changements de pratiques susceptibles d'être les sources les plus importantes de réduction des menaces / restauration des habitats.
3. **Synthèse des scénarios par secteurs** : la mission s'appuiera sur les différentes analyses sectorielles disponibles dans le pays (identifiées par le consultant expert) et proposera un éventail de scénarios (objectifs quantifiés de réduction des pressions / menaces et ensemble d'actions à engager et d'acteurs à impliquer pour les atteindre) tenant compte des contraintes et opportunités pour la prochaine décennie. Elle devra enrichir les analyses existantes. L'utilisation de FFOM (SWOT en anglais), de cartographies, de graphiques et autres outils d'analyse stratégique utiles pour fournir un aperçu synthétique des défis en jeu est fortement recommandé.

Collaboration avec l'UICN et Eco-Bénin :

- Une réunion de lancement sera organisée entre l'UICN, Eco-Bénin, la DGEFC à travers le point focal de la CDB et l'équipe de consultants pour définir le cadre de l'analyse et s'aligner sur la vision, les priorités et l'approche, à partir de la proposition du consultant ;
- Le rapport de démarrage, intégrant les retours de l'UICN sur sa première version, devra être approuvé par l'UICN (après la réunion de démarrage) avant que le consultant ne commence les entretiens.

Rapport final : Le projet BIODEV2030 implique un grand nombre de pays. Pour des raisons de cohérence méthodologique et pour faciliter les comparaisons, un plan type pour le rapport final sera proposé aux consultants nationaux des différents pays.

V. Profil du consultant

Ceux qui sont autorisés à postuler pour cet appel à proposition sont les bureaux d'étude ou des équipes de consultants et/ou de recherche avec des compétences multiples (y compris en biologie et agronomie, développement durable, sociologie, économie) et faisant état d'une grande expérience dans le domaine de la politique environnementale au Bénin, du monde rural béninois, et de la gestion de la biodiversité et de la gestion communautaire des ressources naturelles. Ils doivent avoir une très bonne expérience de travail dans les filières de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche.

Le nombre de consultant maximum pour cette étude est fixé à trois : un chef de mission ayant des compétences transversales et deux autres consultants ayant l'une des compétences des secteurs notamment : l'agriculture et l'économie forestière. Tous les consultants qui seront proposés doivent impérativement être disponible et faire partie de la mission sous peine d'annulation du contrat.

Profil du chef de mission :

- Au moins un diplôme d'ingénieur en **agronomie option socio-économie**, développement rural et durable, environnement et gestion durable des ressources naturelles (**disposant des expériences en agribusiness**) ;
- Au moins 20 ans d'expérience en études relatives au domaine de compétence, en **analyse de chaîne dans les filières agricoles au Bénin** ;
- Une bonne connaissance et collaboration par le passé avec les acteurs des secteurs ciblés ;
- Expérience dans le domaine du conseil sur les politiques et stratégies sectorielles nationales et expérience de négociation ;
- Expérience en matière de développement durable et de responsabilité environnementale et sociale des entreprises ;
- Au moins 15 ans d'expérience en soutien et conseil en intégration de la conservation et de la durabilité de la biodiversité dans les politiques sectorielles et / ou les stratégies et investissements d'entreprise ;
- Expertise démontrée dans le domaine des études d'impact des activités économiques sur l'environnement et la biodiversité ;
- Aptitude avérée à s'engager avec une variété de parties prenantes et à saisir les divers points de vue des ministres, des décideurs, des chefs d'entreprise, des associations professionnelles, des ONG, des communautés locales, des peuples autochtones, etc ;
- Capacité de synthèse et vision stratégique ;
- Expérience et capacités avérées dans la facilitation de processus multipartites ;
- Maîtrise parfaite du français.

Profil des autres membres de l'équipe (2 experts associés) :

Les qualifications et l'expérience des experts associés, membres de l'équipe doivent servir d'approche méthodologique proposée par le soumissionnaire avec une indication claire du rôle des uns et des autres. L'idéal est d'avoir deux autres membres d'équipe qui seront spécialisés l'un dans l'agriculture, l'autre dans la foresterie. Nonobstant cela, les membres de l'équipe doivent démontrer les qualifications et compétences suivantes :

- Détenir des diplômes supérieurs en **économie forestière**, relation avec les entreprises en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale, développement durable, sciences agronomiques, environnement et gestion durable des ressources naturelles ;
- Une bonne expérience d'au moins 15 ans des secteurs/filières visés par la mission ;
- Une bonne connaissance et collaboration par le passé avec les acteurs des secteurs ciblés ;
- Une bonne connaissance et expérience des politiques et stratégies du pays dans les domaines de la mission ;
- Bonne connaissance et expérience sur les problématiques des entreprises et de la biodiversité, des procédures RSE et des incitations pour les entreprises à prendre soin de l'environnement ;
- Bonne connaissance des dynamiques économiques sectorielles et multisectorielles et de leurs implications pour la biodiversité ;
- Une expérience de participation à des discussions multipartites.

VI. Contenus des offres

Le dossier doit comprendre :

1. Une lettre de soumission ;
2. Une offre technique comportant (la compréhension de la mission et commentaires, la méthodologie, le chronogramme d'exécution, le profil de l'expert principal et des membres associés (**maximum 7 pages pour l'ensemble des 4 rubriques**) et le CV de chaque membre (**maximum 4 pages par CV**)/TOTAL 19 pages maximum ;
3. Une offre financière contenant les rubriques (Honoraire pour l'équipe, les coûts liés au transport pour les phases de terrain, les frais de location d'équipement, les frais de communication, les frais de photocopie), dans un dossier séparé ;
4. Les copies des preuves des expériences professionnelles antérieures (attestations de travail et/ou attestations de bonne fin d'exécution de missions similaires) pour chaque membre de l'équipe de consultants.

VII. Procédure de soumission

Toute personne intéressée par le présent avis est invitée à récupérer les TdR et transmettre sa candidature par courriel à l'adresse info@ecobenin.bj en faisant copie à isdeen.akambi@ecobenin.bj en un ou plusieurs fichiers au format PDF et natif (par exemple, MS Word) avec en objet « **RECRUTEMENT D'UNE EQUIPE DE CONSULTANTS DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DE STRATEGIES ET SCENARII D'ENGAGEMENT DES ACTEURS POUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE DANS LES SECTEURS** ».

Les soumissionnaires peuvent soumettre plusieurs e-mails (correctement annotés - par exemple, e-mail 1 sur 3 ; e-mail 2 sur 3 et e-mail 3 sur 3) si les fichiers joints sont jugés trop volumineux pour un seul e-mail de transmission.

Ils ont également la possibilité de déposer les propositions sous pli fermé au Secrétariat de l'organisation Eco- Benin sis à Abomey-calavi, Zogbadjè, rue Fin clôture de l'UAC, 5ème rue à droite après le portail arrière de l'UAC.

La date limite de réception des dossiers de candidatures est impérativement fixée au Mercredi **22 Septembre 2021 à 16 h30 GMT soit 17h30**, heure du Bénin.

Les documents soumis doivent être protégés par un mot de passe afin qu'ils ne puissent pas être ouverts et lus avant la date limite de soumission. Veuillez utiliser un même mot de passe pour tous les documents soumis.

Une fois la date limite passée et au plus tard le **23 septembre 2021 à 16h30. GMT soit 17h30**, heure du Bénin, envoyez le mot de passe correspondant aux mêmes adresses emails que celles utilisées pour soumettre votre proposition. Les dossiers dont le mot de passe ne parviendra pas à l'heure indiquée ne pourront pas être évalués.

N'envoyez pas de mot de passe avant la date limite de soumission de la proposition. Les propositions doivent être rédigées en français.

Toute candidature qui ne répondra pas au format exigé ne sera pas prise en compte.

VIII. Évaluation des offres

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères ci-dessous. Tout score de l'offre technique inférieur à 70 sera éliminé et l'offre financière ne sera pas ouverte. Le prestataire sera sélectionné sur la base du rapport qualité / coût. Une procédure en quatre étapes sera adoptée pour l'évaluation des propositions. L'évaluation technique sera réalisée en premier, suivie de l'évaluation financière. Les offres seront classées à l'aide d'un système de notation technique / financière combiné, comme décrit ci-dessous.

Vérification de la conformité des offres reçues :

La conformité des offres sera vérifiée sur la présence de :

- L'offre technique
- L'offre financière

Analyse des offres techniques

Les offres techniques seront évaluées selon les cinq critères suivants sur la base des informations fournies dans la proposition soumise :

- Méthodologie et plan de travail 25%
- Expérience dans le secteur économique ciblé 25%
- Expérience de la conception de recommandations aux décideurs 25%
- Connaissance de la politique de biodiversité du Bénin 20%
- Maîtrise du français et capacité de travailler en anglais 5%

Ouverture et analyse des offres financières

Après avoir déterminé si les propositions financières sont complètes et exemptes d'erreurs de calcul, le comité d'évaluation convertira les prix libellés en différentes devises dans la monnaie unique spécifiée dans les données spécifiques. Le prix vendeur officiel retenu à cet effet sera le prix de la source indiquée dans les Données Spécifiques et en vigueur à la date de soumission des propositions. La proposition financière (Fm) la moins chère recevra une note financière (Nf) de cent (100) points, la formule suivante étant utilisée pour le calcul des autres scores financiers : $Nf = 100 \times Fm / F$ (F étant le prix de la proposition financière convertie dans la monnaie unique).

L'analyse combinée des offres financières et techniques

Enfin, les propositions seront classées en fonction de leurs notes combinées technique (Nt) et financière (Nf), avec les pondérations suivantes appliquées pour arriver à une note globale (NG) :

- T = poids donné à la proposition technique, soit 0,80 ;
- F = poids accordé à la proposition financière, soit 0,20 ;
- T + F = 1
- $NG = (Nt \times T\%) + (Nf \times F\%)$